



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 08 Décembre 2016**

Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :

- ✱ **Approuve** le compte rendu du conseil municipal du 8 novembre 2016.

Vote unanime.

- ✱ **Prend acte** de la passation de convention de service pour le déneigement partiel de la commune – Saison hivernale 2016-2017 - avec les entreprises GIRARD Denis et PERARD Père et Fils.

Entreprises	Astreintes	Tarif Horaire / engin
GIRARD Denis 160, rue crotte Garin 01710 THOIRY	1 478,19 € H.T / mensuel pour 2 engins	146,71 € H.T.
PERARD Père & Fils 445, Chemin de la Crotte du Moulin 01710 THOIRY	650,00 € H.T / mensuel pour 1 engin	127,00 € H.T.

- ✱ **Prend acte** de l'avenant N°2 au marché de travaux relatif au lot N° 21 « Terrassements – VRD » (ETS NABAFFA), pour la Construction d'un centre de Loisirs avec restauration à Thoiry.

- ✱ **Prend acte** de l'avenant N°1 au marché de travaux relatif au lot N° 01 « Bâtiment » (OBM CONSTRUCTION), pour la Construction d'un centre de Loisirs avec restauration à Thoiry.

- ✱ **Modifie** le tableau des emplois permanents de la Ville de Thoiry.

**Filière Culturelle – Création de 2 postes
Cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique**

Métier: Enseignant de musique

Catégorie de l'emploi : B

Durée hebdomadaire : 8h75

Nombre de poste créé: 1

Durée hebdomadaire : 2h50

Nombre de poste créé: 1

Vote unanime

- * **Modifie** le tableau des commissions municipales suite à la démission de Monsieur DOUAI et à la récente intégration de Monsieur GARCIN au sein du Conseil Municipal.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-présidente	Madame Karine MARRON
Membres	Monsieur Alain GUIOTON Monsieur Thierry CESTELE Madame Laurence NIEROZ Monsieur Jérémy BARRILLIET Monsieur Fabrice GARCIN Madame Catherine LESQUERRE Madame Liliane BECHTIGER Monsieur Jean ROMAND-MONNIER Monsieur Grégory MILLET

Vote unanime

- * **Désigne** Monsieur GUIOTON en tant que membre titulaire et Monsieur PUGET en tant que membre suppléant au sein du Comité Technique de la Régie des Eaux Gessiennes.

Vote unanime

- * **Emet** un avis favorable à la Réforme Statutaire proposée par la Communauté de Communes du Pays de Gex.

1 vote contre : Monsieur PUGET.

4 abstentions : Madame BARRILLIET, Monsieur ROMAND-MONNIER, Monsieur JULLIARD et Monsieur BREMER.